



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

Numéro de la demande : 2016-1704
Demande : Nouveaux organismes nuisibles
Produit : Herbicide Pixxaro A
Numéro d'homologation : 31303
Matières actives (m.a.) : Halauxifène et fluroxypyr
Numéro de document de l'ARLA : 2667923

Contexte

L'herbicide Pixxaro A a été homologué pour la première fois le 17 juin 2014 comme traitement de postlevée avec 0,5 % v/v de l'adjuvant Turbocharge (ou un produit équivalent homologué) dans les provinces des Prairies, dans la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique et dans l'Est du Canada. L'herbicide Pixxaro A peut être appliqué avec un équipement de pulvérisation au sol ou en pulvérisation aérienne à la dose de 308 mL/ha (82,5 g é.a./ha: 5 g d'halauxifène et 77 g de fluroxypyr/ha) sur le blé de printemps, y compris le blé dur, et l'orge de printemps à compter du stade de 1 feuille jusqu'à peu avant le stade de la dernière feuille, ainsi que sur le blé d'hiver à compter du stade des 3 feuilles jusqu'à peu avant le stade de la dernière feuille pour la suppression ou la répression de certaines mauvaises herbes à feuilles larges. Il est également indiqué sur l'étiquette de l'herbicide Pixxaro A qu'il peut être mélangé en cuve avec plusieurs autres herbicides, notamment l'ester de MCPA et un certain nombre d'herbicides contre les graminées, pour supprimer un plus grand nombre d'espèces de mauvaises herbes. Veuillez consulter l'étiquette du produit pour obtenir des précisions sur les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et les exigences relatives à l'équipement de protection individuelle.

But de la demande

La présente demande vise à étendre l'homologation de l'herbicide Pixxaro A afin d'ajouter une allégation de suppression de l'abutilon (jusqu'au stade des 5 feuilles) et de la grande herbe à poux (jusqu'au stade des 8 feuilles) à raison d'une application de 308 mL/ha (82 g é.a./ha) sur les cultures céréalières énumérées sur l'étiquette. Cette demande a également pour objet l'ajout du mélange en cuve composé de l'herbicide Pixxaro A avec 70 g/ha de l'herbicide Simplicity GoDRI, contenant 21,5 % de pyroxsulame, en vue d'un traitement printanier sur le blé de printemps, y compris le blé dur, et le blé d'hiver pour supprimer ou réprimer les mauvaises herbes inscrites sur les étiquettes des deux produits.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise puisque la formulation du produit est demeurée la même.

Évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation sanitaire ou évaluation environnementale n'est requise puisque le profil d'emploi, y compris les cultures hôtes, les méthodes, le calendrier et les doses d'application demeurent les mêmes.

Évaluation de la valeur

L'ajout de l'allégation de suppression de l'abutilon et de la grande herbe à poux fournira un choix additionnel d'herbicide aux producteurs agricoles pour lutter contre ces mauvaises herbes annuelle difficiles à supprimer et, ce, que l'herbicide Pixxaro A soit appliqué seul ou dans un mélange en cuve avec d'autres herbicides homologués. L'étiquetage du mélange en cuve de l'herbicide Pixxaro A avec l'herbicide Simplicity GoDRI fournira aux producteurs agricoles une solution à traitement unique pour lutter contre des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées dans le blé de printemps, y compris le blé dur, et le blé d'hiver.

Les données sur le rendement générées dans les essais à petite échelle en conditions réelles ont démontré que l'herbicide Pixarro A appliqué en combinaison avec 0,5 % v/v de l'adjuvant Turbocharge ou avec 1 % v/v de l'adjuvant Intake sur le blé de printemps à la dose d'application homologuée de 308 mL/ha (82 g é.a./ha: 5 g d'halauxifène et 77 g de fluroxypyr/ha) provoquait la suppression de l'abutilon jusqu'au stade des 5 feuilles et de la grande herbe à poux jusqu'au stade des 8 feuilles) au moment du traitement.

Conclusion

L'Agence de la réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la demande en question pour modifier l'homologation de l'herbicide Pixxaro A et a jugé que les renseignements transmis sont adéquats pour appuyer une allégation de suppression de l'abutilon (jusqu'au stade des 5 feuilles) et de la grande herbe à poux (jusqu'au stade des 8 feuilles) pour l'herbicide Pixxaro A appliqué en tant que seul herbicide ou en mélange en cuve avec d'autres herbicides homologués, y compris l'herbicide Simplicity GpDRI afin de cibler un plus grand nombre d'espèces de mauvaises herbes.

Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

Évaluation de la valeur

2623933	2016, Trial Reports (14) - Add weeds -AMBTR_ABUTH_MELAL_v11-add Velvetleaf, giant ragweed, white cockle, DACO: 10.2.3.3
---------	---

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.